



## Prime de gratification"médaille d'argent"

Par **maudet**, le **02/12/2008** à **13:14**

Bonjour

j'ai 24 ans de cotisation salariale dans divers établissements hôteliers et entreprises ,je suis censée avoir l'attribution d'une médaille d'argent ainsi que d'une prime de gratification qui m'est versée par la CRAM.

Puis-je en bénéficier.

Merci

Par **Visiteur**, le **02/12/2008** à **13:16**

bonjour,

merci d'avoir rectifié votre message....

je vous donne un lien : <http://www.pratique.fr/vieprat/emploi/divers/daf3204.htm>

vous verrez si vous êtes dans ce cas !

par contre, vous travaillez à la cram ?